

Durée : **2** jours soit : **14** heures**Objectifs**

- Mettre à jour les connaissances et compétences des encadrants à la prévention des risques liés à l'amiante en sous-section 3
- Etre capable d'appliquer les procédures opératoires spécifiques au type d'activité exercée pour la préparation, la réalisation, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier.

**Méthodes et moyens pédagogiques :**

- La société FORMATION BOUQUINET utilise des méthodes en exposant, en reformulant, en questionnant, en démontrant, en illustrant et en corrigeant les candidats.
- Presentiel, mise en situation sur plateforme pédagogique avec cas concret adapté à l'activité du stagiaire

**Pré requis et public concerné :**

- **Avoir suivi et validé la formation préalable ou la formation de recyclage dans un délai n'excédant pas 6 mois.**
- **Transmettre l'attestation de compétence correspondante et en cours de validité délivrée lors de la formation précédente.**
- Parler et écrire le français.
- Présenter un certificat d'aptitude médicale au poste de travail selon les spécifications de l'arrêté du 23 février 2012.
- Ne pas porter de barbe ou être prêt à se raser pour le port des appareils de protection respiratoire

**Référent :** Formateur en prévention du risque amiante validé par l'INRS Section OPPBTP.**Formation théorique et pratique :**

	Identifier les attentes des stagiaires sur la formation
	Fixer les objectifs, limites, règles de la formation
	Connaitre l'amiante, ses caractéristiques, ses propriétés et son utilisation
J1 - Matin	Connaitre les effets de l'amiante sur la santé
	Connaitre l'existence des principaux textes relatifs à la prévention du risque amiante et les principales réglementations
	Connaitre les méthodes de réduction de l'empoussièrement et d'évaluation du risque amiante
J1 - Après Midi	Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés selon les consignes établies
	Mettre en œuvre les moyens de protection collectifs
J2 - Matin	Appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation et d'élimination des déchets
J2 - Après midi	Epreuves de validation

**Validation :**

- En fin de formation, les candidats se voient délivrer une attestation de compétence validé par FORMATION BOUQUINET. Edition de la carte FORPREV si réussite aux examens.

**Référent :** Formateur en prévention du risque amiante validé par l'INRS Section OPPBTP.**Nombre de stagiaires :** 10 Maximum

Le candidat apposera sa signature le matin puis l'après-midi sur un émargement.

Validité : 3 ans. Un recyclage de 14 heures est à prévoir dans les 3 ans.

**Temps d'appropriation, d'échanges et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 min)**

Évaluation théorique (QCM) et pratique réalisé par une personne qualifiée dénommée "formateur" selon le référentiel des connaissances théoriques et pratiques.